



# ACTU DES LYCÉES PROS

AFFICHAGE SALLE DES PROFS

N° 12

17 décembre 2012

## La FSU au Conseil Supérieur de l'Éducation le 14 décembre La loi sur la refondation de l'École permettra-t-elle de mieux préparer l'avenir ?

**Les enjeux, pour l'avenir des jeunes, d'une véritable refondation démocratique de l'École, sont primordiaux**, d'autant que le système éducatif a été mis à mal par les politiques menées ces dernières années. Celui-ci a besoin de changement et cela nécessite des transformations profondes.

**Si ce projet de loi affiche des ambitions, dans le même temps, il retient son souffle.** Beaucoup reste à préciser dans les textes réglementaires à venir et à renforcer sur le terrain en donnant les moyens à tous les personnels de faire leur travail dans de bonnes conditions, et de remplir toutes les

missions nécessaires à la réalisation de ces ambitions.

**À ce stade, le projet de loi comporte des absences ou des continuités avec les politiques précédentes** qui, si elles restent en l'état, obéreront la mise en œuvre des transformations nécessaires. Cela doit être corrigé.

**Le pilotage des cartes des formations professionnelles initiales par les régions a été réintroduit dans le texte à la dernière minute.** Pour autant ce pilotage régional laisse craindre une approche adéquationniste formation/emploi, avec le risque de res-

treindre l'offre de formations professionnelles des jeunes aux seuls besoins des employeurs locaux.

**Le lycée, dont le lycée professionnel, est trop absent des perspectives à venir.** Une réflexion approfondie, associant les personnels, les élèves et les parents doit être engagée dans ce domaine.

Il reste des questions qui sont renvoyées à la loi de décentralisation et dont nous ne connaissons pas aujourd'hui le contenu. **Il y a là un problème de visibilité, sinon d'articulation entre les politiques publiques en préparation.**

### CHANTIERS GOUVERNEMENTAUX EN COURS

#### 1. CONFÉRENCE SOCIALE

- Formation tout au long de la vie
- Égalité professionnelle
- Lutte contre la pauvreté
- Retraites et protection sociale
- Modernisation de l'action publique :

- *dialogue social*

- *exemplarité des employeurs publics*

- *parcours professionnels, carrières et rémunérations*

#### 2. CHANTIERS MINISTERIELS

- Loi de refondation de l'École
- Professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire
- Loi orientation pour l'enseignement supérieur
- Économie sociale et solidaires
- Égalité professionnelle

### ACTE III et carte des formations dans les lycées professionnels Le pouvoir aux régions !

**Aux régions serait confiée** la gestion de la concurrence entre formation en apprentissage et formation sous statut scolaire dans une logique purement comptable, dans un contexte de restriction budgétaire. Dans ces conditions, cette concurrence se ferait encore aux dépens de la qualité de ces formations et des conditions de travail des personnels.

Développement du mixage des publics (scolaires, apprenti-es, stagiaires) dans une même classe et du mixage des parcours afin de maintenir l'offre de formation en apprentissage risquent bien d'être la règle des régions... Mais aussi : redéveloppement des DIMA et donc de l'apprentissage avant 16 ans, et ainsi remise en cause insidieuse de l'âge de la scolarité obligatoire.

**Le SNUEP-FSU s'oppose à tout transfert de compétences** entre l'État et les régions dans le domaine de l'enseignement professionnel public. Il s'oppose au transfert des cartes de formation aux régions qui conduirait à des offres pilotées essentiellement par des besoins locaux et immédiats. L'employabilité immédiate pourrait donc bien être prioritaire, au détriment d'un enseignement de qualité et de la hausse des qualifications pour toutes et tous.

**Pour l'enseignement professionnel  
Ne lâchons rien !**

**SNUEP**  
F.S.U.

## **AGISSONS AVEC LE SNUEP-FSU**

### **POUR FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC**

#### **STAGIAIRES : POUR UN MORATOIRE SUR LES CLES ET C2i2E**

Alors que le ministère annonce qu'il recrutera plus de professeurs pour la rentrée 2013, de nombreux stagiaires PLP ne seront pas titularisés cette année - le ministère rendant obligatoire l'obtention des certificats CLES et C2i2e.

[SIGNEZ LA PÉTITION  
pour un moratoire sur le CLES et le C2i2e](#)

#### **NON AU « TOUT-CCF »**

Le bac pro 3 ans et la réforme des CAP ont imposé à quasiment toutes les enseignant-es une dégradation des conditions de travail et une dévalorisation des diplômes avec, notamment, la généralisation des CCF. Le SNUEP-FSU revendique une remise à plat de

l'ensemble du dispositif de certification des diplômes de la voie professionnelle.

[SIGNEZ LA PÉTITION  
pour dire stop au tout CCF](#)

#### **POUR NOS SALAIRES**

Le gouvernement ne prévoit rien pour revaloriser nos métiers, nos salaires. Seule réponse à nos revendications : une redéfinition inquiétante de nos missions et de notre temps de travail sans compensation financière. Au prétexte de crise économique, le gouvernement acte des politiques d'austérité préférant offrir 20 milliards d'euros aux entreprises au détriment de ses propres fonctionnaires.

[SIGNEZ LA PÉTITION FSU  
Pour nos salaires, il y a urgence !](#)

#### **POUR UNE VÉRITABLE RE- FONDATION DU SECOND DE- GRÉ**

Le SNUEP-FSU prend acte de l'absence de volonté du ministère d'améliorer nos conditions de travail, nos métiers, nos salaires. La voie professionnelle n'est, une fois de plus, aucunement valorisée bien au contraire ! Le SNUEP-FSU a d'ores et déjà relancé l'intersyndicale de l'enseignement professionnel afin d'instaurer un véritable rapport de force par le biais de mobilisations. Imposons ensemble une réelle ambition pour l'enseignement professionnel public.

[SIGNEZ LA PÉTITION pour une  
véritable refondation du second degré](#)

## **CONCOURS**

### **SESSION 2013**

#### **Concours externe**

Sur les 12 100 postes du second degré : **1 601 PLP**  
Inscriptions déjà faites (29 mai au 19 juillet 2012)

#### **Concours interne**

Sur les 2 973 postes du second degré : **166 PLP**  
Inscriptions déjà faites (13 septembre au 25 octobre 2012)

#### **Examen professionnalisé réservé**

Sur les 3 143 postes du second degré : **1 188 PLP**  
En attente des dates d'inscription.

**BILAN** un peu plus de postes sur l'externe et un peu moins sur l'interne qu'en 2012 et un total supérieur pour ces 2 concours.

En ce qui concerne l'examen professionnalisé, il est ouvert aux collègues qui à la date du 12 mars 2012 satisfont à l'éligibilité (Cf. [snuep.com/secteur\\_corpo](http://snuep.com/secteur_corpo)), et ce, pour les 4 sessions : 2013, 2014, 2015, 2016. Les collègues qui ne remplissent pas les conditions au 12/03/2012 seront éliminés pour les 4 sessions !!!

Cette ouverture de l'examen professionnel se fait donc au détriment du concours interne.

## **DROIT DE VOTE ET D'ÉLIGIBILITÉ**

Un large mouvement de personnalités, d'associations, de syndicats et de partis politiques lan-



cent un appel commun et solennel au président de la République pour lui demander de mettre en œuvre le proces-

sus de révision constitutionnelle, qui permettra d'instaurer le droit de vote des résidents extracommunautaires, dès les municipales de 2014.

[www.oui-droitdevotedesetrangers.org](http://www.oui-droitdevotedesetrangers.org)

[www.sos-racisme.org](http://www.sos-racisme.org)

**Pour l'enseignement professionnel  
Ne lâchons rien !**

**SNUEP  
F.S.U.**